



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mai 2020
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Dixième session

New York, 5-7 août 2020

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale mondiale

Adoption et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi conjointement par l'Open Geospatial Consortium, le Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Organisation hydrographique internationale (OHI), qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/10th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les travaux menés par les trois organismes de normalisation.

Résumé du rapport

À sa neuvième session, tenue à New York du 7 au 9 août 2019, le Comité d'experts a adopté la décision 9/113, dans laquelle il a pris note avec satisfaction des nombreuses activités diverses et collaboratives menées par les trois organismes de normalisation au sein de la communauté mondiale de la gestion de l'information géospatiale en matière d'élaboration et d'application de normes. Il s'est également félicité de la contribution des trois organismes à l'élaboration d'orientations et a recommandé que des mesures soient prises concernant la voie stratégique relative aux normes figurant dans le guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale. Il a prié en outre les trois organismes de continuer d'assurer la liaison et de collaborer avec les États Membres dans le cadre de l'élaboration et de l'adoption de normes techniques et de tenir le Comité informé des travaux en cours.

Dans leur rapport, les trois organismes décrivent les activités mises en œuvre, notamment les travaux menés par l'Open Geospatial Consortium dans les domaines

* E/C.20/2020/20.



de l'élaboration de normes pour les interfaces de programmation d'applications ouvertes et de l'intégration de l'information géospatiale, des statistiques et d'autres données ; la poursuite de l'élaboration, par le Comité technique 211, de la norme ISO 19152 (modèle du domaine de l'administration des terres) et de la partie de la norme ISO 19144 consacrée à la couverture du sol ; les travaux relatifs au cadre S-100 menés par l'OHI à l'appui de la création et de la tenue à jour de spécifications relatives aux produits de données maritimes qui soient interopérables et conformes à la série de normes ISO 19100 sur l'information géographique. Le rapport donne également un aperçu des travaux portant sur l'utilisation des normes géospatiales à l'appui de la mesure et du suivi des objectifs de développement durable et sur l'élaboration et la préparation des orientations, options et mesures applicables à la mise en œuvre de la voie stratégique relative aux normes figurant dans le guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale.
